

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Vivre le changement économique: Les artisans des départements réunis face à la suppression des corporations (1794 1800)

Cerra, Luca Federico

Publication date:
2021

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Cerra, LF 2021, 'Vivre le changement économique: Les artisans des départements réunis face à la suppression des corporations (1794 1800)'.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Vivre le changement économique

Les artisans des départements réunis face à la suppression des corporations (1794-1800)



Luca Federico Cerra, doctorant en histoire moderne
sous la direction de Fulgence Delleaux (UNamur) et Sean Takats (UniLu)



1. Contexte

Les corps de métiers (corporations) sont des **groupements économiques de droit public d'Ancien Régime**, urbains, autogérés, soumettant leurs membres à une discipline collective pour exercer une profession, dont ils assurent le monopole. Accusés de nuire à la liberté de commerce, ils sont abolis en Europe durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, période de diffusion du **libéralisme**. Cette suppression, et le remplacement du système corporatif par l'achat d'une **patente** donnant droit à exercer un métier, a lieu en France durant la Révolution, et est appliquée dès 1795 dans les neuf départements « belges » rattachés à la République (voir carte).

Nos recherches portent sur le **déroulement et les conséquences économiques**, mais aussi **sociales et psychologiques**, de la suppression des corporations dans ces nouveaux départements.

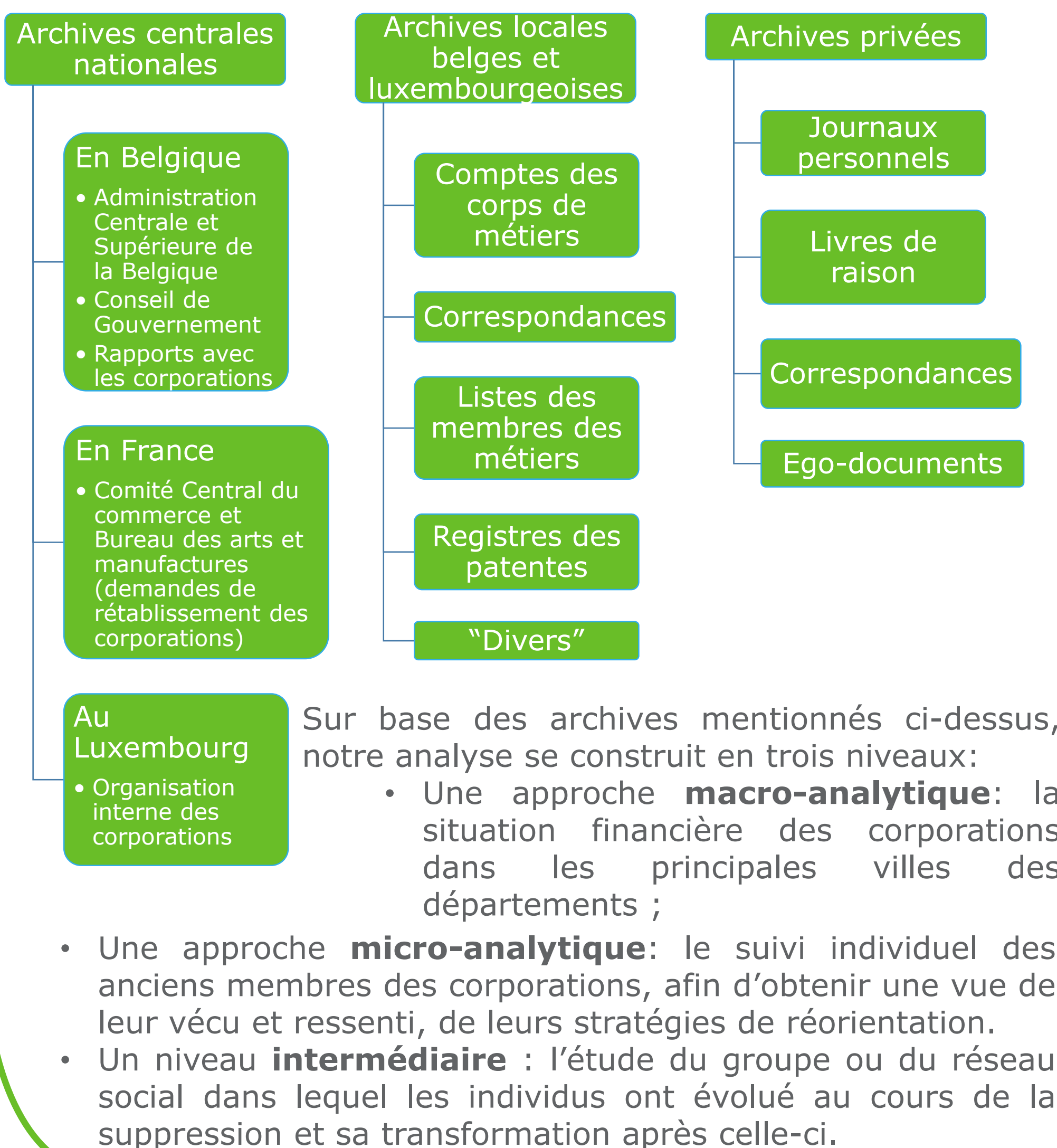
2. Objectifs de la recherche

Cette étude d'histoire socioéconomique prend en compte le **niveau individuel**, pour expliquer comment les membres des corporations ont **ressenti** le bouleversement provoqué par l'application de la législation supprimant les métiers, et de quelle manière celui-ci a-t-il pu infléchir leurs **comportements**.

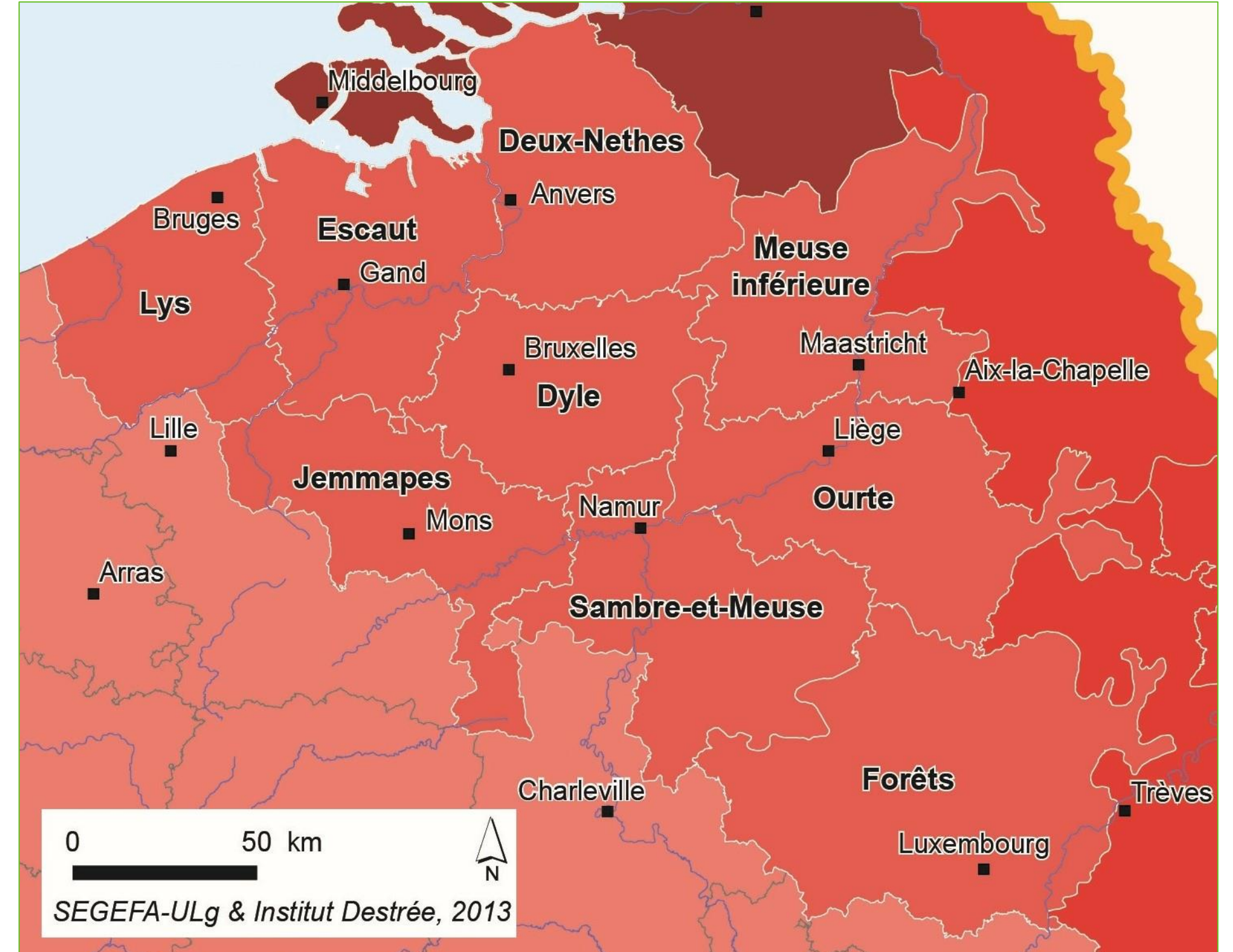
Cela passe par l'étude des trajectoires personnelles des artisans, les perceptions des forces, faiblesses, menaces ou opportunités, voire même les **sentiments** (inquiétude ou espoir, joie ou colère,...) face à une nouvelle donne économique. De même, c'est la **résilience** et l'éventuelle réorientation des artisans qui est ici étudiée.

Notre objectif est également de combler un creux historiographique à l'échelle des départements « Belges » et de sortir l'étude des corporations de métier de la seule et sèche logique financière et économique, **vie matérielle et vie psychique ne pouvant être dissociées**.

3. Sources et méthode de travail



Carte des neuf départements réunis de 1795



D'après : Atlas de la Wallonie de la préhistoire à nos jours [en ligne, 29/09/2021]
<http://connaitrelawallonie.wallonie.be/fr/histoire/atlas#.YVRdpZ0zY2w>

4. Résultats et perspectives

Jusqu'à présent, nos recherches ont montré que pour certains, la suppression des métiers signifie la fin des nombreuses protections du système des corporations, notamment face aux aléas de la conjoncture économique.

À **Bruxelles**, le batelier Augustin Gheude écrit dans son journal qu'il « a dû vendre tous ses effets » : l'âpre concurrence, générée par l'abolition des corporations, lui a fait perdre son emploi et occasionné de sérieuses difficultés financières. Cette situation se retrouve à **Namur**, où la majorité des corporations sont endettées en 1796 (voir graphique) et le batelier François Zoude écrit dans ses papiers qu'il abandonne son métier pour s'investir dans celui de verrier, car « offrant plus de sécurité pour [son] futur professionnel ».

Mais pour d'autres, les nouvelles lois peuvent représenter au contraire une chance : certaines personnes saisissent l'opportunité d'exercer un métier sans avoir besoin désormais d'acquiescer la maîtrise. C'est sans doute le cas à **Nivelles**, où le nombre de patentes délivrées passe de 240 à 389 entre 1800 et 1805.

Nous souhaitons étendre ces enquêtes micrographique à d'autres villes, en suivant le fil conducteur des demandes de patentes.

Situation financière des corporations namuroises en 1796

